



Risque de refus de titre de séjour

Par **leamssi**, le **29/05/2016** à **11:43**

Bonjour, je suis arrivé en France en 2013 ! 2013 2014 1ère année prépa pcsi j'ai réussi ! 2014/2015 2ème année prépa pc (physique chimie) j'ai pas eu de concours du coup j'ai fait une 5/2 (refaire la 2ème année) mais j'ai absenter beaucoup pendant le 2ème semestre mais j'ai passé les concours et je pense pas les avoir ! j'ai postulé pour une L2 physique ! et aujourd'hui m'ont annoncer que je suis accepter en L2 ainsi que le directeur de mon lycée m'as fait une attestation d'assiduité et il a écrit que mes absence était le 2ème trimestre était justifié par des problèmes familiaux ! nest ce que y'a le risque de refuser mon renouvellement de titre de séjour ?